

Pour une république davantage égalitaire

ÉCOLE Je reviens sur le bon article de Nicolas Willemin, paru dans «ArcInfo», le 5 février dernier, intitulé «L'initiative scolaire n'a pas abouti».

Votre journaliste conclut son commentaire en disant qu'«une réforme de l'organisation scolaire est aujourd'hui indispensable». Je dirais même plus... il faut corriger une erreur politique et financière.

Mais par quoi commencer?

Sur le plan structurel, il faut réattribuer au canton ce qui doit être absolument harmonisé: l'appui aux enseignants/tes, le soutien aux élèves, la pédagogie, le contrôle et les projets.

Ensuite, pour revenir à un financement global raisonnable de la scolarité neuchâteloise, le taux d'encadre-

ment hiérarchique devrait être drastiquement réduit dans les directions d'écoles. Et les inspecteurs/trices d'école devraient lâcher leurs dossiers pour reprendre leur tâche de contrôle pédagogique et leur rôle de liaison entre le canton et les sept cercles scolaires.

Enfin, pour aider les enseignants/tes et les élèves en difficulté, la fonction socio-pédagogique – représentée par les assistants/tes scolaires et les ex-assistants/tes d'inspection scolaire – devrait être cantonalisée et renforcée dans tous les cycles de l'enseignement obligatoire.

Ainsi, la République neuchâteloise redeviendra «plus égalitaire avec ses enfants».

JEAN-CLAUDE JEANNERET, LES PONTS-DE-MARTEL